

Les réformes à mettre en oeuvre

A. Ricard a évoqué successivement :

- la Déclaration Sociale Nominative et le Tesa élargi,
- la Liquidation Unique des Retraites effective au 1^{er} janvier 2017 et les incidences à prévoir sur les effectifs des services retraite car pour les travailleurs salariés, la liquidation unique sera confiée au dernier régime d'affiliation,
- la mise en place de la prime d'activité au 1^{er} janvier 2016 qui va fusionner le RSA activité et la prime pour l'emploi,
- l'entrée en vigueur de l'accord national interprofessionnel qui va permettre à tous les salariés d'entreprise de bénéficier d'une complémentaire.

Cela nécessite de moderniser notre offre de service en ce domaine et de mettre en place un nouvel outil informatique (LOIC)

Les projets qui vont toucher notre fonctionnement

Parmi les projets annoncés par le gouvernement figure la loi Santé qui devrait avoir un impact sur l'organisation des soins, la prévention en milieu rural, la gestion du risque et qui soulève le problème du partage des responsabilités entre les organismes d'assurance maladie. La façon dont va être organisé le tiers payant risque également d'avoir des répercussions sur ce qui se fait aujourd'hui en matière de gestion pour compte. Parmi

les autres sujets qui nécessitent une grande vigilance de la part de la MSA, figurent la réforme territoriale, le projet d'un régime d'assurance maladie universel et l'évolution du régime social des indépendants (RSI). Mais ce qui va le plus impacter notre organisation c'est la nouvelle COG 2015/2020. Il va falloir négocier objectifs et moyens de fonctionnement et les discussions risquent d'être âpres car nos organismes de tutelle vont travailler dans une optique restrictive.

Des signes encourageants

Pour la CCMSA, un nouveau siège est prévu dans Paris à l'horizon 2017, ce qui est favorable en termes d'image.

Autre satisfecit, la MSA va prendre en charge la protection sociale de tous les habitants de St Barthélémy en Guadeloupe (8000 personnes), ce qui est une reconnaissance du savoir faire de la MSA en tant qu'opérateur de la protection sociale. Selon André Ricard, «c'est un signal d'avenir extrêmement positif.»

A l'honneur cette année

Trois personnalités investies de longue date pour la défense de la protection sociale agricole ont reçu la médaille de la Mutualité Sociale Agricole.

Il s'agit de Mrs Robert Coste, Hugues Rebuffel (médaille de vermeil) et Patrice Galant (médaille d'or). Félicitations aux récipiendaires.

Bilan mutualiste

Une table ronde pour mieux échanger



«Le traditionnel discours que je prononce à l'occasion de l'Assemblée générale va être cette année remplacé par une table ronde ayant pour thème la Vie Mutualiste Locale. J'espère que cette nouvelle façon d'aborder le bilan mutualiste sera l'occasion d'échanges fructueux. »

C'est en ces termes que Guy Chiabrande, président de la Commission de la Vie Mutualiste a lancé le débat.

Cette table ronde avait pour ambition d'échanger autour de 4 axes d'amélioration envisagés pour resserrer les liens entre délégués cantonaux et MSA :

- Faire connaître les élus sur leur territoire
- Mieux prendre en compte les informations communiquées par les élus
- Aider les élus à être des relais d'information vers les adhérents
- Conforter l' élu dans son rôle d'animateur du territoire ».

M. Rey délégué non salarié des Alpes-Maritimes, Bernard Tournier délégué salarié des Bouches-du-Rhône, Alain Sénéquier, nouvel élu non salarié du Var et Joël Sénès, élu non salarié des Bouches-du-Rhône, ont chacun abordé une problématique à travers une question. Laurent Gautron, sous directeur et Bernard Pinatel, responsable de la vie mutualiste ont apporté un éclairage technique aux diverses interrogations ; Mrs Pastorelli et Chiabrande, des

réponses politiques. Des délégués dans la salle ont également participé aux échanges.

Tous sont convaincus qu'il faut donner du sens à leur engagement et que cela passe par la reconnaissance du statut de l' élu MSA.



L'essentiel & plus encore

Site Internet

Bientôt une rubrique pour vous !

En septembre prochain, nous envisageons de mettre en ligne sur le site Internet www.msaprovenceazur.fr un répertoire intitulé « Vous êtes élu MSA », accessible à partir de l'espace public du site, via la page d'accueil.

Vous y trouverez des informations qui vous intéressent concernant la vie mutualiste locale.

Rappel

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci d'adresser votre numéro de téléphone mobile et votre adresse email à un des référents dont les coordonnées figurent ci-dessous. Pour faciliter les échanges, nous allons développer les relations par SMS et par messages électroniques.

Contacts

Rappel des coordonnées des référents des échelons locaux pour les trois départements

M. Bernard Pinatel
pinatel.bernard@provence-azur.msa.fr
04 91 16 58 74

Mme. Martine Nonnon
nonnon.martine@provence-azur.msa.fr
04 94 60 39 55

Blocnotes

Le trimestriel des élus de la MSA Provence Azur

2/2015



Assemblée générale 2015

Un nouveau départ

Après l'assemblée générale électorale du 12 mars, Antoine Pastorelli a eu le plaisir d'accueillir à nouveau à Vidauban les délégués cantonaux, pour leur première assemblée générale ordinaire. Ne dérogeant pas à la règle, le président du Conseil d'administration a commencé son rapport moral par le rappel de quelques faits marquants de l'année écoulée. Mais globalement ses propos ont été orientés vers l'avenir, vers les perspectives et défis qui attendent la MSA Provence Azur au cours de cette nouvelle mandature. Nous en publions ici de larges extraits.

L'activité 2014 au plan institutionnel.

«Après les succès de 2013 en termes d'avancées sociales, la reprise de l'intégralité de la gestion des assurances maladies et accidents du travail des exploitants (Amexa et Atexa) et la réussite des opérations de transfert avec Apria confortent la MSA en tant qu'acteur incontournable de la protection sociale agricole. Nous sommes ainsi reconnus et avons capacité à être l'un des deux opérateurs principaux de l'assurance maladie, comme l'a confirmé le rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'ins-

pection générale des finances (IGF) de décembre 2014.

Dans le cadre de l'instauration de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), la MSA prendra gratuitement en charge à horizon 2016/2017 la complexité des obligations sociales liées à l'emploi de salariés agricoles avec le futur Titre Emploi Service Agricole (TESA).

Aux côtés des autres régimes de retraite, notamment la CNAV et le RSI, nous nous impliquons dans le partenariat inter-régimes pour affirmer notre place et notre rôle dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie et du

maintien à domicile.

... Si l'on peut se féliciter de la mise en place des indemnités journalières (Amexa), on ne peut se satisfaire en revanche du niveau anormalement bas des pensions d'invalidité ou du mode de financement exclusivement professionnel de la retraite complémentaire obligatoire des non-salariés agricoles.

Le groupe MSA Provence Azur et les temps forts qui ont marqué l'année 2014

❖ La MARPA de Château-double qui a ouvert ses portes le 7 juillet dernier ;



tembre dernier, les rencontres régionales SOLIDEL. Elles répondaient à un double objectif :

- Favoriser la réalisation d'actions concertées entre la MSA et les établissements pour personnes handicapées,
- Présenter à des professionnels l'offre de services de la MSA Provence Azur, ainsi que les actions mises en place par SOLIDEL et la CCMSA au niveau national...

Les échanges ont offert la possibilité aux participants d'identifier des pistes de réflexion pour accompagner le vieillissement des travailleurs handicapés et solutionner leurs problèmes de logement.

2014, année pré-électorale !

Le scrutin du 5 février 2015 a été l'aboutissement d'une période de travail et de préparation intense qui a fortement mobilisé les élus et les services de la caisse. Pour ces élections, 1429 électeurs se sont portés candidats et ont ainsi rendu possible l'expression démocratique de la représentativité des adhérents au sein de la MSA. En Provence Azur, pour l'ensemble des collèges, le taux de participation a atteint 22,14%. La baisse globale du taux de participation au niveau national et au niveau local peut s'expliquer de différentes façons et mérite bien sûr la plus grande attention. Néanmoins, il est indéniable que nos adhérents restent très attachés à leur régime de protection sociale. Grâce à cette expression démocratique, la MSA reste l'acteur incontournable du développement et de l'animation des territoires. Fort de notre réseau de 754 délégués cantonaux, nous pouvons assurer sur le terrain une veille sociale active permettant d'alerter sur les problématiques rencontrées par nos ressortissants.

Les perspectives de la MSA Provence Azur à moyen terme

Depuis 2010, le périmètre de notre caisse est stabilisé, ce

qui nous a permis de nous consacrer à lui donner une identité propre. Il a fallu 5 ans pour gommer les réticences et dépasser les cultures départementales dont nous sommes issus.

Nous avons mis toute notre énergie lors de la précédente mandature à construire la MSA Provence Azur et à faire vivre la fusion sur le plan politique. Nous devons maintenant nous consacrer à faire évoluer notre organisation pour la rendre plus efficiente eu égard aux contraintes qui pèsent sur notre gestion et aux évolutions qui se profilent.

Notre challenge - comme celui d'autres services publics - est de parvenir à faire mieux avec moins. Sur ces 5 prochaines années, le défi est là. Il faut aussi avoir en tête que certaines réformes vont avoir des répercussions importantes sur la nature et sur le volume de notre activité.

J'ai parlé tout à l'heure rapidement de la Déclaration Sociale Nominative. Je pourrais également évoquer la liquidation unique des retraites. La gestion pour compte de tiers - ou gestion déléguée - est aussi en pleine évolution, et notamment dans les relations entre la MSA les organismes de complémentaire santé.

Quelles seront les conséquences concrètes pour la MSA Provence Azur ?

Bien qu'il y ait encore quelques incertitudes, il est certain qu'il y aura dans les années à venir des transferts d'activité et une redistribution des moyens affectés à chaque domaine au sein de notre organisme.

Le nouveau Directeur Général et l'équipe de direction réfléchissent à l'adaptation de notre organisation pour finaliser le processus de fusion et pour prendre en compte cette nouvelle donne. C'est leur responsabilité et j'ai toute confiance. Mais je crois que les élus - à tous les niveaux -

auront aussi un rôle majeur à jouer.

Au niveau du Conseil d'administration, nous nous réunirons en séminaire fin octobre pour définir les grandes orientations et les priorités politiques qui nous guideront jusqu'en 2020. J'aurai bien entendu l'occasion de vous présenter le moment venu le fruit de ces réflexions, et nous y reviendrons très vraisemblablement en 2016 lors de notre prochaine Assemblée générale.

Je souhaite profiter de la dynamique qui suit les élections pour mobiliser le réseau des élus et faire appel à vous pour faire remonter vos idées, les besoins exprimés localement, mais aussi pour parler au nom de la MSA et expliquer sa politique. Il est indispensable que vous ayez ce rôle d'interface entre les adhérents et leur régime de protection sociale. Pour vous permettre de connaître tous les enjeux actuels et de jouer pleinement votre rôle, nous devons être à l'écoute et nous devons vous aider.

...Nous devons faire mieux connaître l'action de la MSA et sa valeur ajoutée auprès de nos adhérents. Cette mission nous amène naturellement à expliquer la MSA à ceux qui la connaissent mal. Nous avons la légitimité pour le faire. Je pense même que c'est de notre devoir. Quelquefois, il faut oser affirmer notre conviction face aux objections ou aux incompréhensions exprimées...

Pour conclure, je voudrais former un vœu pour la période qui s'ouvre. ... Que cette période nous permette d'améliorer encore le fonctionnement de la MSA Provence Azur et nous ouvre de réelles perspectives de développement ! Soyons positifs, restons résolument tournés vers l'avenir et confiants dans notre capacité à conduire la MSA Provence Azur vers la réussite !»

Rapport d'activité



Le Conseil d'Administration a désigné, lors de sa réunion du 24 février dernier, un nouveau directeur général en la personne de M. Pierre ROBIN. Agé de 37 ans, diplômé de l'EN3S, M. ROBIN a débuté sa carrière à l'URSSAF de la Gironde avant de rejoindre l'URSSAF de Seine et Marne. Après un passage dans les cabinets ministériels sur les dossiers de financement de la protection sociale et des retraites, il a assuré pendant 3 ans la direction de l'URSSAF des Bouches-du-Rhône puis, après le regroupement, la fonction de Directeur Régional Adjoint à l'URSSAF Provence Alpes Côtes-d'Azur. Depuis avril 2013, M. Pierre ROBIN était Directeur Adjoint de cabinet au sein de la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole et depuis le 1^{er} avril 2015, il assure les fonctions de directeur général de la MSA Provence Azur.

Pierre Robin, directeur général de la MSA Provence Azur, a retracé l'activité de la MSA Provence Azur en 2014. Nous faisons ici un zoom sur quelques points essentiels de son intervention.

L'accueil téléphonique, le point faible

C'est un sujet sensible. Les adhérents se plaignent d'avoir du mal à joindre la caisse. En matière de gestion, l'accueil téléphonique représente une charge importante puisque ce sont environ 2000 appels par jour qui sont traités par les agents Cependant, malgré la mobilisation des équipes, les chiffres continuent à se dégrader. Des groupes de réception téléphonique sont en place au sein des services techniques (santé, famille, cotisations). Ces groupes traitent l'ensemble des appels entrants de leur domaine. Mais visiblement, cette organisation n'est pas suffisamment efficace et ne permet pas de faire face à des surcroits d'activité. Il n'existe pas de recette magique mais de l'avis du directeur général, il y a des

évolutions d'organisation à mettre en place et d'ici 6 mois, la réponse téléphonique devrait commencer à s'améliorer grâce à l'instauration de solutions opérationnelles.

Internet : une montée en charge constante

La fréquentation du site Internet MSA Provence Azur s'est encore renforcée avec 457 000 visites enregistrées, soit une progression de 21,76%. Cette montée en charge «naturelle» doit s'accompagner d'actions de promotion, à développer avec l'appui des élus. Réunions, foires, manifestations agricoles ... Toutes les occasions sont bonnes pour communiquer sur le site Provence Azur et les services en ligne. Avec plus de 49 000 inscrits à l'Espace privé en 2014, la MSA Provence Azur figure toujours dans le groupe de tête au niveau du réseau MSA.

La dématérialisation des échanges est une des priorités de notre Institution et devrait encore considérablement se développer. Les gains de productivité ainsi obtenus pourront être réinvestis sur du service aux adhérents : accueil, prévention, par exemple. Et, pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec ces nouveaux outils, Pierre Robin réfléchit à un accompagnement spécifique réalisé par des relais : étudiants, stagiaires...

Un accueil physique plus professionnel

Plus de 100 000 contacts ont été réalisés dans nos lieux d'accueil et plus particulièrement dans les 7 agences permanentes et dans l'agence ouverte 3 jours par semaine. Pierre Robin souhaite proposer au conseil d'administration de développer l'accueil sur rendez-vous, sur l'ensemble

de notre circonscription. L'agent d'accueil peut ainsi anticiper les questions, préparer son dossier et apporter aux adhérents une réponse complète et fiable.

1 milliard d'euros : un chiffre significatif

Un milliard d'euros a transité par la MSA Provence Azur en 2014 : plus de 300 M€ de cotisations et près de 700 M€ de prestations. Cela prouve le poids significatif de notre organisme dans l'économie locale et cela implique de la part des responsables, vigilance et professionnalisme. Les 308,09 M€ de cotisations émises, ont financé 45,59 % des prestations. Le financement extérieur a apporté la différence, soit 54,41 %, de telle sorte que pour 1 € de cotisations émises, ce sont 2,19 € de prestations qui ont été versées. Le montant total des prestations s'est élevé à 692,34 M€.

La parole du réseau

Après 3 mois passés en MSA Provence Azur au poste de directeur général intérimaire, André RICARD, directeur délégué chargé de la politique institutionnelle à la CCMSA, est revenu à Vidauban pour parler aux délégués du contexte institutionnel actuel.



A. Ricard a évoqué devant les élus, les incertitudes qui pèsent sur le régime agricole mais aussi les opportunités qui s'offrent à lui.

Fin de la période électorale

Le processus électoral s'est achevé le 28 mai dernier avec l'élection du Conseil central de

la CCMSA. Un premier constat s'impose. C'est le fort taux de renouvellement des administrateurs. Sur l'ensemble du réseau, on compte 18 nouveaux présidents et 24 nouveaux vice-présidents. Au niveau central, ils sont 13 à entrer pour la première fois au conseil.

Les femmes sont également mieux représentées avec 12 administratrices contre 9 au précédent mandat.

La nouvelle équipe doit apprendre à mieux se connaître, à travailler dans une relation de confiance et à s'approprier les dossiers actuels avec leurs enjeux.